

des Princes &c. Octobre 1711. 249

jour avec eux en possession d'une félicité plus parfaite, & qui ne doit plus finir.

III. Sur la fin du mois de Juillet, les Hoquetons de Mr. l'Intendant de Lion, arrêterent deux Religieux Augustins, lorsqu'ils descendoient de la Diligence venant de Paris: l'un fut conduit aux prisons de l'Archevêché, l'autre à celles de Roannes: on leur ôta tous les papiers qu'on trouva sur eux, que Mr. l'Intendant envoya à la Cour: on n'a pas encore pu apprendre le sujet de cet emprisonnement; ce qu'il y a de certain, c'est que les Religieux de leur Ordre à Lion, n'ont pas eu la liberté de pouvoir leur parler, jusqu'au retour du Courier.

*Augustins  
arrêtez prisonniers à  
Lion.*

IV. Le Roi étant à Fontainebleau le 15. Août, nomma à l'Evêché de Rennes, l'Abbé de Sanzay, qui étoit Doyen de St. Martin de Tours: Sa Majesté disposa en même tems de plusieurs Abbayes vacantes.

*Rennes, son  
nouvel Evêque.*

V. Le 25. du même mois d'Août, l'Accademie Françoisé, assemblée au Louvre, donna le prix d'éloquence à Mr. Roy, Conseiller au Châtelet de Paris, dont le sujet étoit, *Que Dieu est le Protecteur de ceux qui mettent leur confiance en lui.* A l'égard du prix de Poësie, l'Accademie l'a remis à l'année prochaine: Monsieur Roi est le même qui remporta dernièrement le prix de l'Ode aux Jeux Floraux de Toulouse. \*

*Prix donné par l'Accademie Françoisé.*

VI.

\* Voyez Septembre page 223. & ci-après Article de Litterature.